

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent, COLLET Philippe (*suppléant*), CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BRIS Hervé (*suppléant*), LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, NABUCET Yves (*suppléant*), NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane, PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, RAFFIN Karine (*suppléante*), SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BÉGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ÉTRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE PESSOT Damien, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice : 85 Titulaires - 41 suppléants

Présents	70
Procurations	07
Votants	77
Absents	08

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1^{er} juillet 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

DEL2026-07-248

DEGEMER+ PORTAGE DU DISPOSITIF À COMPTER DU 01 JANVIER 2027

Alors que les difficultés de recrutement occupent une place centrale parmi les préoccupations des chefs d'entreprise de notre territoire et que notre zone d'emploi est pour autant l'une des zones bretonnes les plus touchées par le chômage, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor ont mis en place en 2021 un dispositif de mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi nommé « DEGEMER+ ». Ce dispositif a particulièrement fait ses preuves en permettant l'accompagnement d'environ 500 personnes éloignées de l'emploi et le retour en emploi durable confirmé de plus de la moitié d'entre elles, dont une bonne partie étaient allocataires du RSA.

Vu les compétences de Guingamp-Paimpol Agglomération en termes d'actions de développement économique et de partenariat avec les structures en charge du soutien à l'emploi ;

Vu la décision de la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor de ne plus porter le dispositif DEGEMER+ à compter du 1^{er} janvier 2027 ;

Vu les engagements de Guingamp-Paimpol Agglomération dans son projet de territoire pour être « acteur de l'économie locale » ;

Vu l'objectif de la Stratégie d'attractivité économique de Guingamp-Paimpol Agglomération de « Développer et soutenir les initiatives en faveur de l'emploi local » ;

Vu la feuille de route emploi formation de Guingamp-Paimpol Agglomération affirmant l'intérêt de pérenniser le soutien à DEGEMER+ ;

Considérant l'impact du dispositif DEGEMER+ sur les entreprises et ses effets bénéfiques sur l'emploi ;

Considérant l'implication de l'Agglomération dans la mise en place et le fonctionnement de ce dispositif audacieux et volontariste qui a trouvé sa place dans l'économie locale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Approuve le principe de portage par Guingamp-Paimpol Agglomération du dispositif DEGEMER+, à compter du 1^{er} janvier 2027, pour une période de 3 ans.

Fait et délibéré, les lieux, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le secrétaire de séance,
Tugdual LE LAY